

l'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

de *Lozère* / Mensuel



Supplément N°2 au N°265 de Juin 2016

Renseignements utiles :

Adresse :

Espace Jean Jaurès
Rue Charles Morel
48000 MENDE

ou BP 46

48002 MENDE Cedex

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@se-unsa.org

Directeur de la publication :

Alain ROUSSON

N° CPPAP : 0917 S 07420

N° ISSN : 1266-6165

Site :

<http://sections.se-unsa.org/48/>

CAPD du 23/06 : déclaration du **SE-UNSA**

« A l'occasion de la CAPD du 24 mai dernier, nous avons évoqué, dans notre déclaration préalable et lors des débats, les dysfonctionnements qui ont marqué la phase principale du mouvement départemental, et ce malgré le travail réalisé par les services.

Nous ne remettons pas en cause aujourd'hui notre appréciation sur les efforts déployés par l'Administration, y compris pour essayer de rendre plus humaine une phase d'ajustement qui représente toujours un moment délicat, à fortiori quand la procédure utilisée peut être génératrice de beaucoup de stress ...

Mais nous regrettons qu'à l'occasion de cette « étape » du mouvement, la diffusion de l'information n'ait pas été optimale, ce qui peut susciter des interrogations sur l'équité de traitement entre les Personnels (titulaires d'un poste ou personnes « sans poste »).

Nous pensons que les choses peuvent être améliorées, sans que cela nécessite un travail colossal, et ce, d'ailleurs, quelle que soit la phase du mouvement :

- pourquoi, par exemple, les appels à candidatures ne sont-ils pas systématiquement mis en ligne sur le site de la DSDEN ?;

- pourquoi n'y a-t-il pas, chaque fois que nécessaire, et à minima, une information individuelle par la messagerie professionnelle ? A cet égard, nous ne pouvons accepter que l'Administration se décharge sur les Directrices et Directeurs d'écoles en ce qui concerne l'information des personnes restées « sans poste ». De même qu'il n'appartient pas à ces collègues de répondre à l'enquête amiante, ceci relevant de la responsabilité du propriétaire des locaux.

Si nous nous félicitons du « déblocage » de deux postes d'adjoints retenus initialement pour les PES (Mende Les Terres Bleues et Meyrueis), nous regrettons que cela n'intervienne qu'à ce stade du mouvement. Nous ne connaissons pas les contraintes liées à l'accueil des stagiaires. La méthode choisie cette année pour la constitution des supports qui leur ont été réservés a ouvert des pistes intéressantes, et nous souhaitons qu'elles soient pleinement explorées l'année prochaine dans le cadre de la réflexion préalable au mouvement 2017.

Dispensé de timbrage MENDE CT

Déposé le : voir la date figurant sur l'étiquette



SE-UNSA/BP 46 / 48002 MENDE Cedex / Dispensé du timbrage

SOMMAIRE



1 En guise d'édito ...



2 CAPD du 23/06

Résultats nominatifs ...



3 Supports PES; ...

Personnels en AFA; ...



4 Suite édito page 1

Hors-Classe / Détachements ...

AGENDA

27 Juin

CDEN

28 Juin

Conseil de Formation

26 août (sous réserve)

CAPD phase d'ajustement (2ème partie)

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi N°78-17 du 6/01/1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Voir la suite page 4





NOM Prénom	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Barème
AGLAE Glawdys	PES	P15 - St André Capcèze / Vielvic Adjointe	1.000
ALMERAS Emilie	TR BD à TP	Sans Poste	4.000
ANDRIEUX Aurélie	PES	P16 - Gabriac + Pont Ravagers (classes uniques)	1.000
ANTUNES David	Langogne Décharges Dions à TP	P37 - Banassac + Le Massegras + TR ZIL	9.000
BALDERAS CAYREL Mathilde	Marvejols TR BD à TP	Sans Poste	3.000
BARLIER Martine	Mende GS J. Bonijol Adjte Anglais	P10 - Banassac Poste G transformé en Poste E	33.886
BONHOMME Mélanie	Chanac Décharge à TP	P41 - Mende Les Solelhons + J. Bonijol + St Bazile	14.000
BOUTCHENIK Florence		P3 - Le Rozier Direction	8.000
BRUNEL Virginie	Congé Parental	P38 - Chanac + St Chely GS Elémentaire	11.314
BUISSON Delphine	Meyrueis Décharge à TP	P40 - Langogne GS Elém. + Grandrieu + TR ZIL	4.000
CAILLAT Claire	Chirac Adjte à TP	P11 - Banassac TR BD	9.000
CARREL Marion	Ineat / Permutations	P28 - Mende GS Jean Bonijol Adjointe	12.000
CHABANON Aurélie	St Chély d'Apcher TR BD à TP	P1 - St Chély Mat. + Prunières + Albaret + TR ZIL	5.000
CHAUVELOT Marine	Mende GS J. Bonijol TR BD Oc. à TP	Sans Poste	4.000
CHOUILLY Aurore	Montrodat CEM Adjte à TP	Sans Poste	12.000
COPPEL Anne-Laure	Mende Ecole Annexe Déch. IMF à TP	Sans Poste	10.000
COQUERELLE Virginie	Ineat / Permutations	P33 - Bagnols les Bains Adjte + Mende Bellesagne	10.000
COULOM Hélène	Barjac Décharges à TP	P43 - Marvejols GS Elémentaire + GS Maternelle	13.000
DARDE Hélène	Mende Les Solelhons Décharges à TP	P34 - Mende Jean Bonijol + Les Chênes + Chanac	11.000
FAGES Manon	Marvejols TR BD à TP	Sans Poste	3.000
FOLCHER Emilie	PES	P20 - Ste Croix V. Frçse Adjointe + Florac GS Mat.	1.000
GUIGUES Jordane	La Canourgue Décharges à TP	P23 - Mende Maternelle Les Solelhons TR BD	10.000
HERVAS Sonia	Lanuéjols TR BD à TP	Sans Poste	2.000
JAFFUER Léonore	Florac Décharges Directions	P39 - Mende Ecole Del Castillo décharge PEMF	5.000
JAMMES Amélie	La Canourgue TR BD à TP	P42 - Mende Fontanilles Elé. Adjte + ULIS TED	4.000
LACAN Christopher	Moissac V. Frçse à TP	P9 - Moissac V. Frçse / St Roman de Tousque Adjte	3.000
LACOUR Héloïse	Ineat / Permutations	P30 - Mende Fontanilles Les Terres Bleues Adjte	17.500
LAPEYRE Baptiste	Florac GS Maternelle Adjte à TP	P13 - Meyrueis Adjoint	3.000
LAURET Jismie	PES	P4 - Bédouès TR BD	1.000
LEWIS VIALAR Suzy	PES	P21 - Florac GS Elémentaire Adjte + Vébron Adjte	4.000
MAGDINIER Jeanne	TR BD à TP	P31 - Grandrieu + Chambon + Mende les Chênes	4.000
MERCADAL Raphaëlle	Villefort TR BD à TP	P24 - Langogne TR ZIL	2.000
MOULIN Anne	Mende Ecole Annexe à TP	P7 - Ispagnac TR BD	2.000
PAPON Marie Amélie	PES	P17 - La Bastide + Villefort Adjointe	2.000
PONGE Liselotte	TR BD à TP	P32 - Le Bleymard + Chastel + Langogne + TR ZIL	5.000
PREVOST Philippe	Disponibilité	Sans Poste	11.625
PRIEUR Bénédicte	Albaret Ste Marie TR BD à TP	Sans Poste	3.000
PUEL Pauline	PES	P5 - Florac GS Maternelle TR BD	1.000
RAYNAL Aurélie	Montrodat à TP	Sans Poste	4.000
RICHARD Fanny	Mende Chabrits à TP	P26 - Mende GS Jean Bonijol TR BD Occitan	6.000
ROUYEYRE Charlotte	St Bazile TR ZIL à TP	P29 - Langogne GS maternelle TR BD	2.000
ROUX Virginie	Montrodat GS à TP	Sans Poste	10.000
SALBURGO Julie	Mende GS J. Bonijol TR BD à TP	P8 - Ste Enimie TR BD	2.000
SALLES Eloïse	PES	P2 - St Martin de Lansuscle Classe Unique	1.000
SALVIO Jean Clément	PES	P6 - Florac GS Elémentaire TR BD	1.000
SARDA Olivier	Marvejols à TP	Sans Poste	2.000
SARRUT Régis	Mende GS J. Bonijol Adjte à TP	Sans Poste	11.000
TESTUD Mylène	Langogne GS Maternelle Adjte à TP	P35 - Barjac Adjointe + TR ZIL	10.000
VALY Aurélie	Ineat / Permutations	P36 - St Laurent de Muret + La Canourgue Adjte	14.000
VAN PUYVELDE Bony	Vébron Adjte à TP	P14 - Le Collet de Dèze Adjointe	2.000
VERNIERE Patrick	Mende Les Solelhons TR BD à TP	Sans Poste	3.000
VEZOLE Emilie	St André Capcèze / Vielvic Adjte à TP	P12 - Vialas Collège Classe relais	13.250
VIDAL Manon	Mende GS J. Bonijol Déch. IMF à TP	P22 - Le Chastel Nouvel TR BD	5.000

DUBOIS Sylvie obtient le Poste 25 - Mende DSDEN Poste référent (et libère pour 1 an Mende Jean Bonijol CLIS Option D)

DARDALHON Vivien obtient le Poste 27- Mende Maison d'Arrêt (et libère le support Mende Bellesagne Adjte)

Légende -> **P00** : numéro de support de temps partiel (50%, 75% ou 80%)



Supports réservés aux Professeurs des Ecoles Stagiaires (PES)

Vous trouverez ci-dessous les 20 supports « réservés » aux Professeurs des Ecoles Stagiaires (PES) en 2016/2017. A noter que deux supports initialement bloqués lors de la phase principale du mouvement (Mende Fontanilles Les Terres Bleues Adjoint(e) et Meyrueis Adjoint(e)) ont été « débloqués » lors du Groupe de Travail du 2 juin ...

Circonscription	Commune	Ecole	Quotité	Supports
Florac	Florac	GS Elémentaire	0,50	Décharge PEMF
Florac	Florac	GS Maternelle	2 X 0,25	TP 75% + DD
Florac	Le Collet de Deze	Ecole Primaire	0,50	support bloqué
Florac	Le Pont de Montvert	Ecole Primaire	2 X 0,25	TP 75% + DD
Florac	St Germain du Teil	Ecole Primaire	0,50	TP 50%
Marvejols	Le Malzieu	Ecole Primaire	6h + 0,25	Allègement service + DD
Marvejols	Montrodat	GS Montrodat	2 X 0,25	TP 75% + TP 75%
Marvejols	Rieutort de Randon	Ecole Primaire	2 X 0,25	TP 75% + TP 80%
Marvejols	St Chély d'Apcher	GS Maternelle	0,50	TP 50%
Marvejols	St Chély d'Apcher	GS Elémentaire	0,50	TP (DCOM) 50%
Mende ASH	Barjac	Ecole Primaire	0,50	DS 50%
Mende ASH	Chanac	Ecole Primaire	0,50	TP 50%
Mende ASH	Langogne	GS Maternelle	0,50	TP 50%
Mende ASH	Grandrieu	Ecole Primaire	0,50	support bloqué
Mende ASH	Mende	Ecole Del Castillo	0,50	Décharge PEM 50%
Mende ASH	Mende - Chabrits	Ecole Primaire	2 X 0,25	TP 80% + DD
Mende ASH	Badaroux	Ecole Primaire	2 X 0,25	TP 75% + DD
Mende ASH	Mende	Mat. Les Solelhons	6h + 0,25	Allègement service + TP 75%
Mende ASH	Mende	GS Jean Bonijol	2 X 0,25	TP 75% + TP 80%
Mende ASH	Rouffiac	Saint Bauzile	6h + 0,25	Allègement service + DD

TP : Temps Partiel
 DD : Décharge Direction
 DS : Décharge Syndicale

PEMF : Maître Formateur
 GS : Groupe Scolaire

Titulaires d'un poste de remplaçant ayant demandé un Temps Partiel ...

Comme précisé dans le paragraphe 2.2 - **Vœux « titulaire remplaçant »** (TR) de la circulaire (page 12), « les titulaires remplaçants ayant effectué une demande de temps partiel et de mutation au titre de l'année scolaire 2016/2017, et qui n'obtiendraient pas un support compatible avec un temps partiel, seront placés, à titre provisoire en AFA sur un poste d'adjoint classique vacant après le mouvement. ».

C'est le cas, cette année, pour 4 collègues qui seront donc en AFA pour l'année scolaire prochaine, tout en retant titulaires de leur poste de remplaçant ...

ARNAL *Céline* (titulaire du poste TR ZIL Langogne qu'elle libère pour 1 an) -> en AFA à 80% sur la décharge syndicale de Langogne GS Elémentaire + la décharge de Direction de Chambon le Château + le complément de Temps Partiel à 75% de St Flour de Mercoire);

COCHAIN *Bernard-Yves* (titulaire du poste TR BD Bannassac qu'il libère pour 1 an) -> en AFA à 80% sur le complément de Temps Partiel à 50% au GS Elémentaire de Marvejols + Décharge de Direction de Chirac + Décharge de Direction du Monastier);

CAILLON *Edmée* (titulaire du poste TR BD Maternelle Les Solelhons à Mende qu'elle libère pour 1 an) -> en AFA à 80% sur le complément de Temps Partiel à 50% au GS Elémentaire de Marvejols + la Décharge de Direction de la Maternelle les Chênes à Mende);

GAILLARD *Nadège* (titulaire du poste TR BD Le Chastel Nouvel qu'elle libère pour 1 an) -> en AFA à 80% sur le complément de Temps Partiel à 75% à Balsièges + Décharge de Direction et Décharge Syndicale de la Maternelle de Fontanilles).



Infos diverses (Hors-Classe; ...)

Déclaration CAPD du 23 juin 2016

Un bilan du mouvement 2016 sera fait. Est-il utile de redire ici notre exigence d'une consultation préalable à la publication de la circulaire mouvement ? Nous souhaitons que la discussion soit la plus ouverte possible.

L'objectif du **SE-UNSA** est clair : le mouvement doit se dérouler dans la plus grande transparence pour les Personnels.

Pour chaque étape des différentes phases du mouvement, il faut clarifier les règles qui la régissent, l'organisation, le calendrier et le déroulement.

Il ne faut plus que le mouvement départemental soit un événement que nos collègues subissent, mais que ce soit véritablement un outil qu'ils s'approprient et qui leur permette d'organiser au mieux leur parcours professionnel.

Un mot sur la convocation des nouveaux directeurs d'écoles à Montpellier ce lundi 20 juin. A l'heure où l'on nous parle de nécessaires économies budgétaires, ne peut-on s'interroger sur la pertinence d'une telle initiative ?

Fallait-il imposer ce déplacement à une centaine de collègues alors qu'il aurait été beaucoup plus simple d'utiliser les moyens modernes de communication, comme la visioconférence ? Ne sommes-nous pas tous des contribuables ... ?

Enfin, ne quittons pas Montpellier pour évoquer la réunion du Groupe de Travail convoqué dans l'urgence au Rectorat avant hier, mardi 21 juin, et relatif à la « simplification des tâches des directeurs d'école ».

Comment ne pas s'interroger sur la démarche lorsque l'on sait que le protocole académique portant sur ce thème doit être présenté ... demain, vendredi 24 juin, lors du Comité Technique Académique ?

Sans préjuger du résultat, il est un constat qui s'impose : en matière de dialogue social, la copie du Rectorat mérite un zéro pointé ! »



Les suites de la CAPD du 23 juin ...

Lors de la CAPD du 23 juin, l'Administration a présenté les 39 affectations des personnes restées « sans poste » à l'issue de la réunion du 24 mai, puis les deux affectations sur les supports soumis à appels à candidature (Mende DSDEN référent et Mende Maison d'Arrêt -> voir résultats page 2).

L'Administration a exposé ensuite la situation des supports réservés aux PES en précisant qu'il faudrait en prévoir un de plus (21 au lieu de 20), le département devant accueillir une personne relevant de l'Obligation d'Emploi au titre du handicap ... Elle a proposé d'utiliser un des deux postes restés vacants (numéros 18 et 19) pour constituer un support à 50% (Hures/La Parade + Meyrueis). L'autre moitié (Bédouès - Rousses) devrait être « complétée » par une partie TR ZIL. L'Inspecteur d'Académie a donc proposé de n'affecter personne sur le poste n°19 et de procéder aux dernières affectations lors de la CAPD de fin août (NDLR : la date pressentie est le vendredi 26 août).

Accord unanime des élus du Personnel, le **SE-UNSA** ayant réaffirmé sa volonté de clarification de chaque étape du mouvement (voir déclaration préalable sur le site local).

A ce jour, il reste donc 3 supports vacants : le poste n°19 (Le Collet de Dèze + TR ZIL), Mende Groupe Scolaire Jean Bonijol ULIS et Mende ITEP Bellesagne Adjoint, et encore 13 personnes « sans poste » (voir ci-dessous).

NOM Prénom	Barème
PREVOST Philippe	11.625
SARRUT Régis	11.000
ROUX Virginie	10.000
COPPEL Anne-Laure	10.000
ALMERAS Emilie	4.000
RAYNAL Aurélie	4.000
CHAUVELOT Marine	4.000
PRIEUR Bénédicte	3.000
FAGES Manon	3.000
BALDERAS CAYREL Mathilde	3.000
VERNIERE Patrick	3.000
HERVAS Sonia	2.000
SARDA Olivier	2.000

► Accès à la Hors-Classe du Corps des PE :

Le contingent départemental a été fixé à **12 places**.

Intégreront la Hors-Classe du Corps des PE à compter du 1er septembre 2016 les collègues suivants (classés par ordre alphabétique) :

BEAUCLAIR Eric
CAYOT Thierry
CHAPEL Cécile
DENISET Fabienne
DUBUS Patrice
EVEN Catherine
HOURS Pascale
MARTIN José
MAZAUDIER Christophe
MESSAGER Jean-Marc (sous réserve) (1)
MICHON Sylvie
SANTA Ghislaine (sous réserve) (2)
TAURISSON Olivier
(1 et 2) le changement de Corps du premier permettrait à la deuxième d'être promue si confirmation ...

► Disponibilités 2014/2015 :

ALLAIRE Wyllia
BARLET Vanessa
BAYET Oriane
BONNEVILLE Claude
BOUNAN Aurore
CHARBONNEL Sandra
DECOUZE Pascal
FRAY (BLEIKER) Anne
GALEOTE Yolande
GILLET MATHIEU Aurore
HELBIG Christelle
LANTEAUME Justine
LEYDIER (COUDERC) Hélène
REMIZE Mathilde
TOS Julien

► Détachements année 2016/2017 (ou plus) :

BARES Guilhem
CASTANIER Amélie
CAUCAT Hugues
HOURS Nadia
JULIEN Stéphanie
KOSTOVSKI Spacé
MAILLET Christophe
POUGET Laurent
SANCHEZ Isabelle
TROTOUIN Nicolas
VARO Emmanuelle

► Temps partiel :

Il y a eu 16 demandes de temps partiel à 50% (dont 4 TP annualisés), 15 demandes à 75% et 11 demandes à 80% ... Aucune demande n'a été refusée.